

BULLETIN D'INSCRIPTION
« ASSISE & LES ERMITAGES »
Pèlerinage paroissial
du dimanche 26 au vendredi 31 octobre 2025

(Merci de remplir une fiche par personne)

Nom _____
(celui figurant sur la CNI ou passeport)

Prénom _____
(celui figurant sur la CNI ou passeport)

Adresse _____

Téléphone _____

Email _____

Nationalité _____

Date de naissance _____

N° de PASSEPORT ou CNI _____

En chambre (cocher votre choix) :

- Double avec (Nom) _____
- Individuelle au prix de **200 €** (4 places max.) ; double usage single à partir de la 5^e place.

Personne à prévenir en cas d'urgence Nom + N° de téléphone :

Ayant pris connaissance du programme, du prix, des conditions et des conditions d'annulation du voyage, je demande mon inscription et vous adresse un **1^{er} acompte de 370 €** à l'inscription. *Chèque libellé à l'ordre de « **Paroisse St Maurice St Roch** » ou **par virement** (sur demande du RIB).*

Je m'engage à régler un **2^e acompte** d'un montant de 300 € vers le 30 juin et à payer le **solde** vers le 20 septembre 2025 (*lorsque cela sera demandé*).

Je joins également une **photocopie lisible de mon passeport ou CNI valide au moins jusqu'au 1^{er} novembre 2025**.

Fais-le :

Signature :

Bulletin et chèque à renvoyer à :

Paroisse St Maurice - St Roch
1 rue de la Cure
69340 FRANCHEVILLE
paroisse.francheville@orange.fr



CONDITIONS D'ANNULATION

Nom du groupe : Abbé Didier Rodriguez / Paroisse de Francheville

Destination : Italie - Assise

Dates du voyage : Du 26 au 31 octobre 2025

Nombre de places réservées : 52

Ces conditions d'annulation sont fonction des pénalités fixées par la compagnie d'autocar et les hébergements :

Jusqu'à 31 jours du départ

De l'inscription à deux mois du départ (28/08/2025) : 45€

A partir de deux mois du départ (29/08/2025) : 100 €

À moins de 31 jours du départ

Toute annulation entraîne des frais pour chaque participant annulé selon le barème ci-dessous.

Ces frais, calculés sur la base du prix du voyage, sont remboursables par l'assurance si les conditions sont remplies (motif d'annulation retenu par le contrat **d'assurance ASSUR-TRAVEL / MUTUAIDE ASSISTANCE** et déduction faite d'une franchise (proportionnée au montant du voyage et en fonction du nombre de jours entre la date d'annulation et la date de départ), comme suit :

- Entre 30 et 21 jours (du 29/09 au 05/10/2025) : 25% du prix total du voyage
- Entre 20 et 8 jours (du 06 au 18/10/2025) : 50%
- Entre 7 et 2 jours (du 19 au 24/10/2025) : 75%
- Moins de 2 jours (à partir du 25/10) : 100%

Toute annulation doit être notifiée à l'assurance et à l'agence par lettre, fax ou mail.

Conditions générales de vente :

Disponibles en ligne à : <https://www.routesbibliques.fr/conditions-generales-de-vente/>



232 Rue Vercingétorix • 75014 Paris • www.routesbibliques.fr
bonjour@routesbibliques.fr • Tél. : 01 45 49 07 77

Routes Bibliques • S.A.S. au capital de 190 000 € • IM 075140073 • R.C.S. : Paris 487 842 684
Assurance R.C.P. : Allianz • Garantie : Groupama • Membre IATA